

**Encadré destiné à la structure**

- o BAFA+ 16-30 ans
- o Hab CCC 30 ans et +
- o HORS CCC

Photo d'identité

**Fiche d'inscription**

**Numéro de dossier jeunesse et sports :**

.....

NOM .....

Prénom .....

Né-e le .....

ADRESSE .....

.....

Tél. stagiaire .....

Mél stagiaire .....

Tél. responsable légal (pour les mineurs)

Mobile .....

Fixe .....

Travail .....

Situation :

o Lycéen o Etudiant o Demandeur d'emploi o Salarié

o Autre (précisez) .....

**N° à contacter EN CAS D'URGENCE**

1 .....

2 .....

3 .....



**Conditions et modalités d'inscription**

Être âgé de 16 ans au minimum le premier jour de la formation.

Se préinscrire obligatoirement par télé-procédure sur [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

**AVANT LE 25 septembre 2024**, constituer un dossier auprès de la Cabane à Projets avec les pièces suivantes :

- o La partie détachable complétée (photo d'identité obligatoire)
- o Un chèque d'acompte de 50€ à l'ordre de la Cabane à Projets pour valider l'inscription
- o Une photocopie de la carte nationale d'identité
- o Un justificatif de domicile
- o Une assurance responsabilité civile
- o Une lettre de motivation.



36, Boulevard Victor Hugo  
33670 CREON  
05.57.34.42.54

[infojeunes@lacabaneaprojets.fr](mailto:infojeunes@lacabaneaprojets.fr)  
[www.lacabaneaprojets.fr](http://www.lacabaneaprojets.fr)



Du 20  
octobre  
au 27  
octobre  
2024

*Externat*

Lorient -  
Sadirac

Salle Pierre Bosc

Inscris-toi  
avant le  
25 septembre  
2024 !

# LE BAFA EN BREF

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

## 3 étapes à valider ...

Session de formation générale : 8 jours (payante)  
Stage pratique : 14 jours à effectuer après la session de formation générale (gratuite) dans une structure habilitée Jeunesse et Sports (ALSH, espace jeunes...)  
Session d'approfondissement : 6 jours (payante)

A l'issue des trois sessions, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) délivre le BAFA sur présentation du livret de formation muni des trois attestations de stages avec mention satisfaisante.

## Le BAFA sur le Créonnais ...

La Cabane à Projets, centre socioculturel intercommunal du Créonnais, organise des sessions générales BAFA avec l'organisme VALT 33, en partenariat avec la CAF et la CCC.

Ce projet permet à des jeunes habitants de la CCC (ou moins jeunes) de passer la première partie du BAFA sur leur territoire, de bénéficier d'un soutien dans leurs recherches de stage pratique, et d'une aide financière sous certaines conditions.

# TARIFS

## Habitants de la Communauté de Communes du Créonnais

16-30 ans // vous pouvez prétendre à l'aide **BAFA+** de 200 euros suite à un entretien. Votre formation générale vous coûte 100 euros.

Sans BAFA+ et Plus de 30 ans // 300 euros

## Habitant hors CCC // 350 euros

## Les aides financières possibles

La CAF, la Mission locale, le Centre Communal d'Action Sociale de sa commune, les comités d'entreprises, etc.

## Renseignements auprès de l'Info Jeunes de la Cabane à Projets.



zoom sur l'aide  
**BAFA+**

Un coup  
d'pouce  
pour  
les  
jeunes  
de  
la CCC !

## Objectifs du projet

- Participer à la qualification des jeunes et à leur insertion socioprofessionnelle.
- Proposer comme structure de stages pratiques les ALSH, espace jeunes du territoire créonnais.
- Favoriser l'implication des jeunes sur la CCC.
- Accorder une aide financière pour le paiement du BAFA.
- Aider les associations et institutions du territoire en contribuant à la formation de leurs salariés.

## Les critères de sélection BAFA+

- Être habitant de la CCC.
- **Avoir entre 16 ans et 30 ans.**
- Bénévolat de 5h minimum au sein de La Cabane à Projet à l'issue de la formation.
- Rédiger une lettre de motivation (expérience auprès des enfants, projet professionnel, engagement dans le milieu associatif).

Une fois les dossiers remis, un jury composé d'élus et de salariés de la Cabane à Projets fera passer des entretiens aux candidats **du 26 septembre au 2 octobre 2024 inclus**. Suite à la délibération, l'aide sera versée directement à l'organisme VALT33 à l'issue de la formation générale. Les réponses seront communiquées par courrier ou par mail à la suite des entretiens, avant le 4 octobre 2024.

Pour les jeunes qui remplissent les critères BAFA+ mais dont le dossier ne serait pas retenu (nombre d'aides limité), il est possible de participer à la formation BAFA au tarif habitants de la CCC (300€).

## AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné-e père, mère, tuteur, responsable légal-e (1)

.....  
Autorise mon fils, ma fille (1) Nom, prénom :

.....  
A s'inscrire à la session de formation générale du BAFA organisée par la Cabane à Projets, dispensée par VALT33, et à pratiquer toutes les activités programmées.

Je certifie que mon enfant bénéficie d'un contrat d'assurance en responsabilité civile pour tous les dommages occasionnés par une faute personnelle de celui-ci.

J'autorise tout médecin, le cas échéant, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale d'urgence et à prescrire tout traitement rendu nécessaire pour l'état de santé de mon fils, ma fille (1). Dans ce cas, je m'engage à rembourser à la Cabane à Projets les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et les frais annexes dont l'avance aurait été faite pour mon fils, ma fille (1).

Je prends bonne note qu'en cas de désistement une semaine avant le 1er jour de la session, ou de départ anticipé du stage pour une raison quelconque, il n'est fait aucun remboursement des sommes versées (sauf motifs sérieux et graves et sous présentation d'un justificatif).

Fait à ....., le .....

Signature du responsable légal du stagiaire :  
(1) Barrez la mention inutile

## CONTREPARTIE PARTICIPATIVE DU STAGIAIRE

La Cabane à Projets demande à tous les stagiaires une implication de **5 heures de bénévolat en 2024-25** dans un des projets du centre socioculturel intercommunal selon leurs disponibilités et leurs envies.

Les stagiaires peuvent également être à l'initiative d'actions et/ou de projets de leur choix si ceux-là peuvent s'intégrer au projet social de la Cabane à Projets.

Cet engagement permet aux stagiaires d'acquérir une expérience d'animation de la vie locale.

Je soussigné-e ..... stagiaire à la formation BAFA, m'engage à participer en tant que bénévole aux actions de mon choix de la Cabane à Projets.

Fait à ..... Le .....

Signatures :

Le responsable légal

Le stagiaire